



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 21 mai 2013 — N° 54

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration concernant le Mois de l'arbre et des forêts.

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) fait une déclaration concernant la troupe de théâtre de la Loutre.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire du Dépanneur Racine.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean Bécotte.

M. Leclair (Beauharnois) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Janine Lefebvre.

21 mai 2013

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration concernant le Club de l'âge d'or Margherita d'Oro.

M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de féliciter les artisans des journaux de TC Media à Québec.

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration concernant le 20^e anniversaire de l'Association des personnes aphasiques.

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Mariette Bélanger.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de saluer les récipiendaires de Montréal-Nord des prix Wilson.

À 13 h 57, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 12.

Moment de recueillement

21 mai 2013

Déclarations ministérielles

M. Gendron, vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, fait une déclaration concernant la Politique de souveraineté alimentaire.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Gendron, vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

La Politique de souveraineté alimentaire.

(Dépôt n° 701-20130521)

M. Billette (Huntingdon) commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

M. Martel (Nicolet-Bécancour), commente la déclaration au nom du deuxième groupe d'opposition.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 56 du Règlement, Mme David (Gouin) commente la déclaration ministérielle.

Présentation de projets de loi

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 394 Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec et d'autres dispositions législatives afin de faciliter l'intégration des immigrants au marché du travail

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 394.

21 mai 2013

Dépôts de documents

Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel 2012 du Conseil de gestion de l'assurance parentale.
(Dépôt n° 702-20130521)

M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, dépose :

La modification n° 2 à l'Entente sur la prestation des services policiers entre le gouvernement d'Akwesasne, le gouvernement du Canada, le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement du Québec;
(Dépôt n° 703-20130521)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Kitigan Zibi, pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014;
(Dépôt n° 704-20130521)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Gesgapegiag pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.
(Dépôt n° 705-20130521)

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 28 mars 2013 par M. Caire (La Peltrie) concernant le projet de loi n° 14 et l'exemption faite aux enfants de militaires francophones;
(Dépôt n° 706-20130521)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 28 mars 2013 par M. Duchesneau (Saint-Jérôme) concernant la modification de l'article 35 de la Charte de la langue française;
(Dépôt n° 707-20130521)

21 mai 2013

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 27 mars 2013 par Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) concernant la prestation spéciale pour frais de séjour pour services en toxicomanie;

(Dépôt n° 708-20130521)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 13 et 20 février 2013 par M. Marsan (Robert-Baldwin) concernant l'augmentation des prestations d'aide sociale versées aux personnes seules handicapées;

(Dépôt n° 709-20130521)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 18 avril et le 1^{er} mai par Mme David (Gouin) et le 2 mai 2013 par M. Pelletier (Saint-Hyacinthe), concernant l'abandon des coupes annoncées à l'aide sociale;

(Dépôt n° 710-20130521)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 avril 2013 par Mme Champagne (Champlain) concernant le développement d'un projet de monorail suspendu électrique interurbain;

(Dépôt n° 711-20130521)

La réponse à la question écrite n° 8 concernant la ventilation du passif au titre des régimes de retraite et du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) pour chacun des régimes des employés des secteur public et parapublic, et ce, distinctement pour les catégories des participants actifs et des prestataires, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 20 mars 2013 par M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière).

(Dépôt n° 712-20130521)

M. le président dépose :

Les trois textes de loi adoptés par les membres de la 17^e législature du Parlement écolier le 3 mai 2013;

(Dépôt n° 713-20130521)

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Daneault (Groulx) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 22 mai 2013, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 714-20130521)

Dépôts de pétitions

M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 37 749 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le rejet des amendements proposés à la Charte de la langue française (projet de loi n° 14).

(Dépôt n° 715-20130521)

M. Goyer (Deux-Montagnes) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 9 609 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition du poste de lieutenant-gouverneur.

(Dépôt n° 716-20130521)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 730 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le rejet des amendements proposés à la Charte de la langue française (projet de loi n° 14).

(Dépôt n° 717-20130521)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, trois extraits de pétition concernant le financement des organismes communautaires autonomes sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 747 citoyens et citoyennes de la circonscription de Lotbinière-Frontenac, par M. Lessard (Lotbinière-Frontenac);

(Dépôt n° 718-20130521)

21 mai 2013

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 405 citoyens et citoyennes de la circonscription de Bellechasse, par Mme Vien (Bellechasse);
(Dépôt n° 719-20130521)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 698 citoyens et citoyennes de la circonscription de Nicolet-Bécancour, par M. Martel (Nicolet-Bécancour).
(Dépôt n° 720-20130521)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, première ministre, conjointement avec M. Fournier, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des patriotes, qui s'est tenue hier, le 20 mai 2013.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne), conjointement avec Mme Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, Mme Daneault (Groulx) et Mme David (Gouin), propose :

21 mai 2013

QUE l'Assemblée nationale souligne le mois de l'ouïe et de la communication qui se déroule en mai;

Qu'elle rappelle l'importance de sensibiliser la population aux différents déficits d'audition;

QU'elle exprime sa sollicitude envers toutes les personnes vivant avec un trouble de l'audition et qu'elle s'engage à les soutenir pour favoriser leur intégration dans toutes les sphères de la communication et de la société.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Dubourg (Viau), conjointement avec M. St-Arnaud, ministre de la Justice, M. Pelletier (Rimouski), M. Dubé (Lévis) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la création de CPA sans frontières suite à l'unification des membres de la profession comptable au Québec qui porte dorénavant l'appellation Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Cette nouvelle organisation vouée à la coopération internationale est destinée à offrir bénévolement des services professionnels dans les champs d'expertise reconnus des CPA auprès d'ONG et d'organismes aux services des populations démunies. Ce soutien administratif et comptable vise un développement durable sur le terrain et se veut un complément aux ressources locales qui seront au cœur des interventions.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

21 mai 2013

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 27, Loi sur l'économie sociale;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves âgés de moins de cinq ans;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi modifiant le Code des professions en matière de justice disciplinaire;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 29, Loi modifiant la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance.

—————

M. Ouimet, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse d'une pétition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 22 mai 2013, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Daneault (Groulx).

Cette motion se lit comme suit :

21 mai 2013

QUE la Commission de la santé et des services sociaux tienne des consultations particulières à compter du mercredi 5 juin 2013 sur la gestion du Centre hospitalier de l'Université de Montréal par l'actuel directeur général et qu'à cette fin, la commission entende le directeur général du CHUM, le ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que toutes les personnes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

QUE l'exposé du ministre de la Santé et des Services sociaux soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la commission soient d'une durée maximale de 90 minutes;

QUE l'exposé du directeur général du CHUM soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la commission soient d'une durée maximale de 90 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des autres intervenants, le cas échéant, soit de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la commission soient d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE la commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 14 juin 2013 à moins que la commission n'en décide autrement;

Enfin, que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée.

21 mai 2013

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 15 mai 2013, sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 15 mai 2013, sur la motion de M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, proposant que le principe du projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe, soit maintenant adopté.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) à M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, portant sur le sujet suivant : « L'absence de délégué à Investissement Québec à Munich suite à la nomination de Jean-Yves Duthel en attente de son procès reporté en septembre prochain ». M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, remplace le ministre des Finances et de l'Économie pour ce débat;

21 mai 2013

- le deuxième, sur une question adressée par Mme St-Amand (Trois-Rivières) à Mme Léger, ministre de la Famille, portant sur le sujet suivant : « L'inaction du gouvernement péquiste en vue de la première journée de grève prévue dans 650 services de garde et touchant plus de 41 250 enfants »;

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, Mme St-Amand (Trois-Rivières) retire certains propos non parlementaires.

- le troisième, sur une question adressée par Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) à Mme De Courcy, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, portant sur le sujet suivant : « L'étude par l'Assemblée nationale du projet de loi 394, Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec et d'autres dispositions législatives afin de faciliter l'intégration des immigrants au marché du travail ».

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme De Courcy, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, dépose :

Copie d'un document intitulé « Annexe – Pour une francisation et une intégration réussies des personnes immigrantes : Vivre et travailler en français ».

(Dépôt n° 721-20130521)

À 18 h 37, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, proposant que le principe du projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 3 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 3 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 22 mai 2013, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 20 h 53, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 22 mai 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON